



LE LIEN MUNICIPAL VARIZE - VAUDONCOURT

SOMMAIRE

PAGE

L'ÉDITO	1
INFOS ET ÉTAT CIVIL	2
LA VIE DES VILLAGES	3
MANIFESTATIONS	4
IL Y A 70 ANS ... EN MOSELLE	5

LA COMMUNE A L'HEURE D'INTERNET

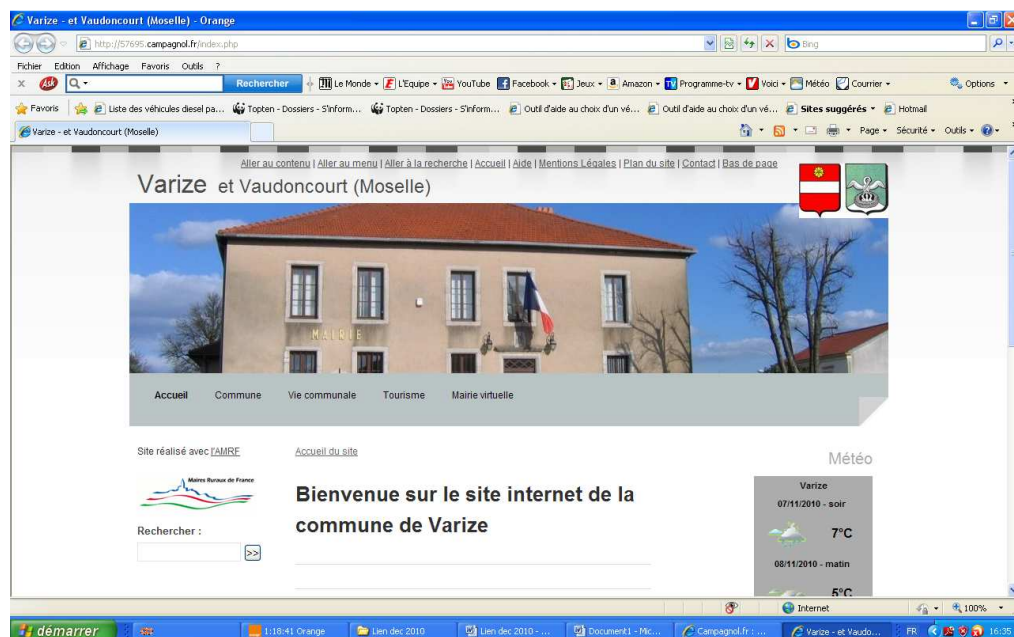
A l'heure du numérique et des nouvelles technologies, j'ai souhaité que notre commune dispose désormais d'un site web afin de constituer un nouveau moyen de dialogue et de proximité entre les habitants de Varize et de Vaudoncourt et les élus.

Ce site, réalisé en lien avec l'Association des Maires Ruraux de France, a pour objectif de fournir de l'information régulièrement actualisée sur la vie de nos villages mais également de proposer un service supplémentaire aux usagers avec la possibilité d'effectuer une demande en ligne d'acte d'état civil.

Ce site va sans doute permettre de faire connaître notre modeste commune pour, peut-être, donner envie à quelques-uns de s'y installer. Je pense aussi à celles et ceux qui ont quitté notre village et qui seront sans doute heureux, grâce à ce site, de garder un lien avec celui-ci.

Je vous invite à vous rendre sans plus tarder sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : www.varize.fr.

"LE MAIRE"
CLAUDE SCHOUMACHER



VŒUX DE LA MUNICIPALITE :

Nous voici parvenus au terme d'une année 2010 marquée par les effets de la crise économique et sociale qui se ressent tout particulièrement en Lorraine avec une évolution très forte du taux de chômage dans notre région. Il faut souhaiter que l'année 2011 soit plus favorable et offre à chacun de nous un avenir plus confiant. Nous souhaitons ici, à ceux qui sont touchés par la crise économique, un rapide retour au travail.

Nous tenons également à exprimer notre solidarité envers celles et ceux qui sont touchés par la maladie. Nous leur souhaitons pour cette nouvelle année une amélioration de leur santé et surtout un prompt rétablissement car il s'agit là du bien le plus précieux.

Enfin, nous souhaitons à tous les villageois un joyeux Noël, de bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2011.

LA MUNICIPALITE

INFOS ET ETAT CIVIL

IMPLANTATION D'UNE ZONE D'ACTIVITES A HAUTEUR DE L'ECHANGEUR DE VARIZE

La Communauté de Communes du Pays Boulageois a réalisé une étude d'opportunité et de faisabilité pour l'implantation d'une zone d'activités communautaire à hauteur de l'échangeur de Varize sur le ban communal de Helstroff. Cette étude a mis en avant la pertinence de l'implantation d'une zone d'activités d'une trentaine d'hectares pour attirer de nouvelles implantations industrielles et artisanales sans toutefois concurrencer les autres zones du secteur. Un dossier administratif et financier doit maintenant être bâti pour permettre d'entreprendre l'aménagement de cette nouvelle zone dont l'objectif consiste à créer des emplois dans notre secteur.

UN CONSEILLER EMPLOI A BOULAY

Avec la crise économique, le pays boulageois compte de plus en plus de demandeurs d'emplois (augmentation de 35% des demandeurs d'emplois entre 2009 et 2010). A cet effet, la Communauté de Communes du Pays Boulageois a créé début octobre 2010, en partenariat avec Pôle Emploi, un service emploi dans la Maison des Services Alphonse Bastian à Boulay. Ce nouveau service de proximité doit permettre de rapprocher les demandeurs d'emploi des entreprises locales en recherche de compétences.

Contact : 06.72.18.06.21. serviceemploi.ccpb@orange.fr

LE JOURNAL DES NAISSANCES EN 2010

Anaïs BARTRINGER le 27 janvier, Yéni ZYDCO le 6 février, Marion et Yvan SCHAMSCHULA le 23 février, Mattéo NICOLAÏ le 5 mai, Elodie CIOLFI le 4 juin, Baptiste MAGUIN-BERTOZZO le 22 juillet, Perl ETIEN le 27 octobre, Roxane Cycon--Noirez le 13 novembre et Louis KLEIN le 24 novembre

LES PERSONNES DECEDEES

Le 22 décembre 2009 : Augustine HANUS, veuve THIL

Le 3 août 2010 : Marie Eugénie PAQUIN, veuve SCHOUMACHER

AMELIORONS LE CADRE DE VIE : QUELQUES RAPPELS POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Entretiens des trottoirs et des usoirs : en cas de neige, il est rappelé que les riverains doivent se charger de débayer les trottoirs devant chez eux et de déverser éventuellement du sel et/ou du sable pour éviter que la chaussée ne soit glissante. Il est rappelé à cette occasion que les riverains ont à leur charge l'entretien régulier des trottoirs et des usoirs.

Taille des végétaux : en bordure de voie publique, les végétaux (haies, arbustes, arbres), ne doivent en aucun cas causer une gêne pour la circulation. Une taille régulière des végétaux doit donc être réalisée par les propriétaires.

Respect du Code de l'Urbanisme : il est rappelé que l'édification de clôtures, la réalisation de construction (garage, abris de jardin), les ravalements de façade et la rénovation de toiture sont soumis à déclaration de travaux ou permis de construire et doivent être conforme au règlement du PLU.

NUMEROS UTILES

Mairie de Varize (tél./fax) :03.87.64.21.67

e-mail : mairie.varize@wanadoo.fr

site internet : www.varize.fr

Syndicat des eaux Varize (SIEB) :0810.858.858

et de Vaudoncourt (SEBVF) : 03.87.29.30.31

Perception de Boulay :03.87.79.16.78

Gendarmerie-police :17

SAMU :15

Pompiers : 18

Communauté de communes de Boulay : 03.87.79.52.90

Espace Info Energie :03.87.86.46.62
ou 0 810 422 422

BON A SAVOIR

• **Culte catholique :** Abbé Epiphane AYIH AKAKPO, Presbytère Condé-Northen (03.87.79.12.97)

• **Culte protestant :** Courcelles-Chaussy (03.87.64.00.19)

• **Correspondant Républicain Lorrain :** Jean-Jacques KLEIN (03.87.64.24.74)

• **Collecte déchets ménagers :** tous les jeudis

• **Collecte sacs transparents :** le ramassage des sacs transparents a lieu tous les jeudis des semaines paires

• **Recyclage des textiles (nouveau) :** le conteneur de recyclage des textiles est situé derrière le terrain de tennis

LA VIE DES VILLAGES

DES VARIZOIS AU MARATHON DE METZ

Près de 1 600 coureurs se sont lancés, dimanche 17 octobre 2010, sur le parcours du marathon de Metz, et parmi eux trois varizoises – Nathalie Henriet, Catherine Hubert et Jacqueline Tailleur (en photo) – ainsi qu'un salarié et pensionnaire de l'ESAT de Varize, Jean-Marc Machin. Tous ont franchi la ligne d'arrivée après avoir couru la distance de 42,195 km. Cet effort tout à fait exceptionnel doit être souligné d'autant que Jean-Marc Machin, arrivé en 6^{ème} position de ce marathon en 2h45mn30s, est le premier lorrain dans la catégorie seniors. Toutes nos félicitations aux coureurs que nous voyons régulièrement s'entraîner sur le bord de nos routes.

A souligner également que Nathalie Henriet avait déjà réalisé un bel exploit sportif cet été avec son mari et leurs 3 enfants en réalisant le Tour de Lorraine en courant. Nathalie et Christophe ont ainsi couru plus de 900 km en une quinzaine de jours. Toutes nos félicitations à cette famille très sportive.



LES NOCES DE DIAMANT DE JEANNE ET PAUL CHLOUP

Le 27 novembre 1950, André Croutsch, adjoint par délégation de Léon Chloup, Maire de Varize et père du marié, a uni Jeanne, née Schoumacher, et Paul Chloup. Le 28 novembre 1950, le père Jacob, assisté de l'abbé Anatole Stenger, curé de la paroisse, bénissait cette union.

Après soixante années de vie commune, Jeanne et Paul se sont redits « Oui » à la mairie de Varize devant le Maire, Claude Schoumacher, et ont renouvelé leur consentement mutuel en l'église Saint Martin devant l'abbé Epiphane, curé de la paroisse. Claude Schoumacher leur a remis à cette occasion, au nom de la municipalité, un exemplaire encadré de l'acte d'état civil de leur mariage datant du 27 novembre 1950.

Jeanne, née le 22 juin 1928 et Paul, le 14 novembre 1925 à Varize ont œuvrés toute leur vie pour leur commune. Paul a été instituteur, Secrétaire de Mairie, Président de la caisse locale du Crédit Mutuel et correspondant du Républicain lorrain.

Jeanne a, quant à elle, aidé ses parents dans l'épicerie communale puis son mari en tant que gérante de la caisse locale du Crédit Mutuel et a occupé un poste d'employée communale. Jeanne et Paul sont également très impliqués depuis de nombreuses années dans la communauté religieuse de notre village, Jeanne en tant que Sacristaine, et Paul en tant qu'organiste et chef de chœur de la paroisse.

Pour les services rendus, l'évêché leur a attribué à cette occasion un diplôme d'honneur remis par le trésorier du Conseil de Fabrique et Maire Honoraire de Varize, Bernard Colliot.

Encore merci à Jeanne et Paul pour leur dévouement à notre commune et à ses habitants durant ces nombreuses années. Nous leur souhaitons encore beaucoup de bonheur pour les années à venir.



MANIFESTATIONS

LE REPAS DES ANCIENS : UN MOMENT PRIVILEGIE

En présence des Maires Honoraires Bernard Colliot et Paul Rollin, a eu lieu le repas des anciens le 17 octobre dernier. Ce moment tant attendu par nos aînés, car synonyme de convivialité, s'est déroulé dans une ambiance joyeuse ponctuée de chansons avec Paul Chloup en chef de chorale. L'auberge de Varize a servi comme à son habitude un excellent repas et chacun a pu rentrer chez soi en fin d'après-midi heureux d'avoir passé un bon moment.



HALLOWEEN, DE NOMBREUX ENFANTS ONT SILLONNE LES VILLAGES

Organisée par le foyer Varize-Vaudoncourt, la fête d'Halloween est maintenant devenue une fête traditionnelle de nos villages. Ainsi, le 30 octobre dernier, plus d'une soixantaine d'enfants déguisés de Varize et de Vaudoncourt ont parcouru les rues de nos villages et ont sonné aux portes pour demander des bonbons. La récolte fut bonne et le partage du butin eut lieu à la salle des fêtes après un goûter bien mérité.



SAINT NICOLAS ET PERE FOUETTARD

Cette année, la neige était au rendez-vous pour accueillir Saint-Nicolas. Petits et grands ont pu assister à un spectacle sur les sons suivi d'un goûter. Saint Nicolas a ensuite remis à chaque enfant présent un sachet de friandises puis est reparti en compagnie du Père Fouettard poursuivre sa tournée dans d'autres villages...
A l'année prochaine Saint Nicolas !



CARNET DES MANIFESTATIONS : la fête de l'école aura lieu le 28 mai 2011

LIEN MUNICIPAL VARIZE-VAUDONCOURT

Directeur de la publication : Claude SCHOUMACHER

Rédacteur : Franck ROGOVITZ

Comité de rédaction : Christine KLEIN, Eliane KLEIN, Myriam RITZENTHALER

IL Y A 70 ANS... EN MOSELLE

La Seconde Guerre mondiale frappa cruellement l'Alsace-Lorraine comme le reste de la France, notamment par les bombardements subis par toutes les couches de la population. Les épreuves avaient commencé **dès septembre 1939**.

Le gouvernement français avait décidé d'**évacuer les populations** vivant entre la ligne Maginot et la frontière allemande pour être mises à l'abri. Dès le début de septembre 1939, on obligea la plupart à abandonner leurs maisons, leurs fermes, leurs animaux et à gagner, parfois à pied, les gares ferroviaires où ils devaient embarquer vers les départements de la Vienne, de la Charente, de la Charente-Maritime et dans une moindre mesure ceux de la Loire, de la Saône-et-Loire et du Pas-de-Calais, n'emportant avec eux que ce qu'ils pouvaient porter à la main ou traîner dans des voiturettes de fortune. En mai 1940, les premiers évacués furent suivis par ceux de la « zone arrière » et Varize fut ainsi évacuée le 15 mai 1940.

Une fois l'armistice du 22 juin 1940 signé une partie des populations évacuées revinrent dans leur village.



Photo : Républicain lorrain

Cependant, on assista **dès l'été 1940**, à l'annexion de facto par l'État nazi, des territoires alsaciens et mosellans. Diverses mesures visant à « germaniser » les personnes et les pays ont alors été imposées. Plusieurs manifestations ont eu lieu contre les mesures prises et des personnalités influentes, dont l'évêque de Metz Monseigneur Heintz commencèrent à être **expulsées**. La langue allemande fut imposée à tous, et le français interdit sous peine de lourde amende. Des villes et des villages perdirent leur nom sonnait trop « français », au profit d'un autre plus « allemand », Varize devint ainsi Waibelskirchen et Vaudoncourt Wieblingen. Certains de ceux qui vivaient là furent, pour divers motifs, jugés indignes de rester et ils furent expulsés - avec un maigre «ballot (50 kg maximum) et peu d'argent (2 000 francs)- vers les territoires restés sous administration française.

Les habitants de Vaudoncourt furent expulsés le 17 novembre 1940 et les Varizois le furent le lendemain le 18 novembre 1940. Rassemblés devant l'église puis partis de Varize en Bus jusqu'à la gare de marchandise de Metz, ils ont été transportés jusqu'à la ligne de démarcation située à Mâcon. Les varizois furent ensuite répartis dans le département du Lot et dans le Puy-de-Dôme. Les expulsés de Vaudoncourt se retrouvèrent en Dordogne et ceux de Bannay en Aveyron.

Sur l'année 1940, il y eu en Moselle près de 100 000 expulsés venus rejoindre les 200 000 mosellans évacués entre 1939 et 1940 ce qui représenta au final plus de 40% de la population mosellane répartie dans plusieurs départements en zone libre (la Vienne, le Lot, les Pyrénées et l'Auvergne notamment).

Les expulsés purent revenir dans leur village dès l'armistice signé en 1945.

Les mosellans restés en zone annexée vécurent des heures difficiles car les jeunes garçons et les jeunes filles furent embrigadés de force dans les mouvements de jeunesse nazis, les adolescentes et les adolescents durent rejoindre quelques « camps de jeunesse » et participer à des opérations de défense passive, solidement encadrés pour en faire de « bons Allemands ». **À partir d'août 1942**, un autre niveau fut atteint avec l'appel à des volontaires et la mobilisation de tous les hommes jeunes dans les forces armées allemandes. Certains avaient déjà fait leur service militaire au sein des Armées ou de la Marine française et avaient combattu l'Allemagne entre septembre 1939 et juin 1940. Les « mobilisés contre leur gré », eurent à subir d'odieux chantages : les réfractaires ou les déserteurs risquaient la peine de mort, exposaient leurs familles à l'arrestation, l'internement dans des camps ou la déportation « à l'Est », en Silésie. L'Allemagne nazie avait besoin d'eux pour combattre essentiellement l'Armée rouge de l'Union soviétique sur le front de l'est. 30 000 Mosellans se retrouvèrent ainsi incorporés de force dans la Wehrmacht. On les appelle les **Malgré-Nous**.



COMMEMORATION DE L'EXPULSION A VARIZE :

En commémoration de l'expulsion des habitants de nos deux villages, le Conseil Municipal a décidé de célébrer ce 70^{ème} anniversaire de l'expulsion le 14 novembre dernier par un dépôt de gerbe devant le monument aux morts. Une exposition de photos « d'époque » avait été installée à la salle des Fêtes et plusieurs expulsés de novembre 1940, dont Paul Chloup et Robert Remlinger, ont relaté à l'assistance présente les conditions dans lesquelles l'expulsion s'était alors déroulée pour les villageois. Ce moment important de recueillement et d'histoire fut ensuite suivi par un apéritif offert par la municipalité.



Dépôt d'une gerbe devant le monument aux morts



Exposition de photos prises pendant cette période